



Tendance de la FSU qui a fondé le syndicalisme enseignant, l'École Émancipée porte l'idée centrale qu'il faut changer l'École et la société, ce qui suppose de s'engager tant sur le terrain des luttes du champ éducatif que sur celui des luttes dans la société et de la Fonction Publique. C'est pourquoi nous portons et soutenons les luttes des femmes, des LGBTI, des migrant-e-s, des Sans-Toit et de celles et ceux qui les aident. Les questions d'écologie nous paraissent également centrales, tout comme celles de solidarité internationale.

*Nous sommes partie prenante de la construction de la FSU et de ses syndicats nationaux mais nous avons des **divergences** avec nos camarades du courant majoritaire que nous portons pour faire avancer les débats et améliorer les pratiques syndicales afin d'être plus efficaces. Par exemple, la résistance face au néo-management et aux pressions des hiérarchies nous semble fondamentale.*

Vous partagez nos idées : rejoignez-nous, contactez-nous, votez pour nous aux élections internes !



Pour nous contacter : ee69-contact@laposte.net

Le site de l'EE : <http://www.ecoleemancipee.org>

Lettre n°11 – mai 2018



Tendance de la FSU qui a fondé le syndicalisme enseignant, l'École Émancipée porte l'idée centrale qu'il faut changer l'École et la société, ce qui suppose de s'engager tant sur le terrain des luttes du champ éducatif que sur celui des luttes dans la société et de la Fonction Publique. C'est pourquoi nous portons et soutenons les luttes des femmes, des LGBTI, des migrant-e-s, des Sans-Toit et de celles et ceux qui les aident. Les questions d'écologie nous paraissent également centrales, tout comme celles de solidarité internationale.

*Nous sommes partie prenante de la construction de la FSU et de ses syndicats nationaux mais nous avons des **divergences** avec nos camarades du courant majoritaire que nous portons pour faire avancer les débats et améliorer les pratiques syndicales afin d'être plus efficaces. Par exemple, la résistance face au néo-management et aux pressions des hiérarchies nous semble fondamentale.*

Vous partagez nos idées : rejoignez-nous, contactez-nous, votez pour nous aux élections internes !



Pour nous contacter : ee69-contact@laposte.net

Le site de l'EE : <http://www.ecoleemancipee.org>

Lettre n°11 – mai 2018

POUR LA DÉFENSE ET L'AMÉLIORATION DES SERVICES PUBLICS !

Hospitalier-e-s, enseignant-e-s, cheminot-e-s... toutes et tous ensemble !

Derrière la volonté du gouvernement de « moderniser » le statut de la Fonction Publique, il se cache mal la volonté de le déconstruire, de



mettre en œuvre de nouveaux « assouplissements » pour le transformer.

Les régressions d'Action Publique 2022 sur les missions et le périmètre des politiques publiques sont inacceptables notamment parce qu'elles signifient d'adapter les réponses selon les circonstances et les territoires.

Ainsi, la modification des CAP signifierait la fin du paritarisme

tel qu'il existe. Et, le développement du « recours au contrat » remettrait en cause directement le statut, ainsi que la formation professionnelle continue des agents. Le contrat de mission deviendrait un des modes de recrutement pour accomplir des missions de service public rompant ainsi avec la neutralité de l'agent et l'égalité d'accès aux services publics sur tout le territoire.

Or, la société, fragilisée, n'a jamais eu autant besoin d'agents engagé-e-s au quotidien, payée-s décemment, travaillant dans des conditions dignes, afin de rendre possible des services publics de qualité (crèches, hôpitaux, écoles, cantines...) sur l'ensemble du territoire.

POUR LA DÉFENSE ET L'AMÉLIORATION DES SERVICES PUBLICS !

Hospitalier-e-s, enseignant-e-s, cheminot-e-s... toutes et tous ensemble !

Derrière la volonté du gouvernement de « moderniser » le statut de la Fonction Publique, il se cache mal la volonté de le déconstruire, de



mettre en œuvre de nouveaux « assouplissements » pour le transformer.

Les régressions d'Action Publique 2022 sur les missions et le périmètre des politiques publiques sont inacceptables notamment parce qu'elles signifient d'adapter les réponses selon les circonstances et les territoires.

Ainsi, la modification des CAP signifierait la fin du paritarisme

tel qu'il existe. Et, le développement du « recours au contrat » remettrait en cause directement le statut, ainsi que la formation professionnelle continue des agents. Le contrat de mission deviendrait un des modes de recrutement pour accomplir des missions de service public rompant ainsi avec la neutralité de l'agent et l'égalité d'accès aux services publics sur tout le territoire.

Or, la société, fragilisée, n'a jamais eu autant besoin d'agents engagé-e-s au quotidien, payée-s décemment, travaillant dans des conditions dignes, afin de rendre possible des services publics de qualité (crèches, hôpitaux, écoles, cantines...) sur l'ensemble du territoire.